

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 85 (1982)

Artikel: Hommage à Auguste Viatte
Autor: Voisard, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommage à Auguste Viatte

Allocation prononcée à l'occasion
de la remise de la bourgeoisie d'honneur de Porrentruy
à M. Auguste Viatte
le 3 octobre 1981

Mesdames, Messieurs,

En ce moment même retenu par d'autres obligations, M. Roger Jardin, ministre de l'Education et des Affaires sociales, m'a chargé de vous transmettre son salut cordial. A vous, M. Viatte, il adresse en particulier son hommage le plus déférent et ses compliments les plus vifs pour la distinction que vous octroie la Bourgeoisie de votre ville natale. Il y joint naturellement ses vœux à l'occasion de votre quatre-vingtième anniversaire et vous souhaite de longues années encore d'heureuse santé, de bonheur familial et de fructueux travail.

Permettez-moi, cher M. Viatte, d'ajouter à ce message mes félicitations et mes vœux personnels.

Vous avez donc, comme l'affirme la formule consacrée, le privilège de l'âge. Peut-être saurai-je un jour ce que cela signifie, ce que cache cette expression toute chargée sans doute de valeur sémantique. Je ne suis guère parvenu quant à moi qu'à... la force de l'âge et ce que j'éprouve ainsi, c'est que les mots nous font violence, c'est qu'ils nous forcent à lutter pour que nous méritions de siéger au niveau exigeant du vocabulaire...

Le privilège de l'âge... Je rêve sur ces mots magnifiques et je voudrais bien croire que leur musique n'est pas trompeuse. Je rêve, voyez-vous, que la « force de l'âge » qui me mobilise impitoyablement se muera peu à peu en privilège — enfin ! Mais tout cela n'est-il qu'illusion ? Y a-t-il un passage, un seuil, une porte triomphale qui s'ouvre et quelqu'un qui vous dit : « Te voici dans ta retraite, dans ton nid, tu mérites bien de te reposer dans la contemplation dorée de ton automne. » Ah ! je serais bien rassuré que le privilège en question impliquât une telle récompense !

A vous voir, cependant, à vous observer depuis une vingtaine d'années, je doute de plus en plus que les choses soient aussi simples. Votre exemple m'inciterait à penser que, nonobstant un prétendu privi-

lège, l'âge ne nous garantit en rien le repos, qu'il n'y a pas de seuil et que la porte tient du mirage. Depuis que vous vous êtes retiré de l'université, vous ne cessez de parcourir la planète, intervenant dans les congrès, débattant dans les comités, multipliant les communications, informant les Québécois de ce qui se passe dans le Jura, les Sénégalais de ce qui se trame en Haïti.

Il y a moins d'une année, j'avais la naïveté de considérer votre bibliographie comme définitive. Contre toute attente, je recevais, il y a quelques mois, une très importante *Histoire comparée des littératures francophones* qui constitue désormais, entre nos mains, un instrument des plus précieux. Ah ! vous m'étonnez, M. Viatte, et je me demande bien, de vous à moi, si cette « force de l'âge », ce n'est pas vous qui la détenez, à notre insu, bien sûr. En quoi vous nous spolieriez, n'est-ce pas, de nos propres priviléges...

Il doit bien se trouver quelque part un secret à tout cela. A ce mystère doit bien correspondre une clé. Depuis peu, vous me l'avez peut-être fournie implicitement à la faveur d'une petite phrase qui m'apparaît de plus en plus comme fondamentale. Cet été, au cours d'un entretien que vous avez bien voulu m'accorder, je vous ai interrogé sur le sens que vous pouvez donner à votre exil (mais je crois avoir attiré votre attention sur les guillemets dont j'enfermais ce mot). Vous m'avez alors répondu avec une vivacité certaine : « Je ne suis en exil ni en France, ni dans aucun pays de langue française. »

Votre petite phrase m'a beaucoup impressionné, elle m'habite, elle m'interpelle, elle vibre en moi. Et elle vous éclaire magnifiquement. Elle est la marque profonde de toute votre existence, elle désigne avec précision le sillon que nous pouvons suivre après vous. Pour tout dire, elle clame que la grande passion de votre vie, c'est la langue française. Et je n'ignore pas que la passion est le seul moteur d'une vie créatrice.

Nous vous entendons, M. Viatte. La véritable patrie, c'est la langue — et la langue française est sans doute notre première, notre irréductible raison d'être.

Vous avez enrichi notre patrimoine littéraire d'un œuvre remarquable auquel de nombreuses générations puiseront avec bonheur et profit. Mais si nous ne devions en retenir que le message contenu dans votre « petite phrase », nous vous en devrions, soyez-en certain, une infinie reconnaissance.

Je vous réitère, cher M. Viatte, l'expression de ma respectueuse admiration et vous souhaite d'user longtemps encore des priviléges et des forces de la vie.

Alexandre Voisard